



## Fiche d'inscription registre nominatif communal des personnes vulnérables

### Formulaire de demande d'inscription à déposer au secrétariat de la mairie

Prévu à l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

*Ce registre nominatif a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte en période de canicule ou de grand froid.*

#### Bénéficiaire

Au titre de  personne âgée  personne en situation d'handicap

Nom – Prénom ..... Nom de naissance .....

Adresse .....

Bâtiment ..... Escalier ..... Étage .....

Code postal/ville ..... Date de naissance .....

Tél ..... Portable .....

E-mail .....

Vous vivez : Seul  Oui  Non | En famille  Oui  Non | En couple  Oui  Non

Habitat partagé  Oui  Non Si oui Nom – Prénom du partenaire :

Si oui Nom du lieu de résidence : .....

#### Contacts à prévenir en cas d'urgence (famille, proches, voisins...)

Nom ..... Parenté ..... Tél ..... Lieu de résidence .....

Nom ..... Parenté ..... Tél ..... Lieu de résidence .....

Nom ..... Parenté ..... Tél ..... Lieu de résidence .....

#### Prise en charge sanitaire et sociale

Médecin traitant ..... Tél .....

Infirmière ..... Tél .....

Assistante sociale  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Service aide-ménagère  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Portage des repas  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Téléassistance  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Aide-soignant  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Visite à domicile  Oui  Non Nom ..... Tél .....

Autres services : .....

Informations complémentaires nécessaires à la compréhension de votre situation .....

.....

.....

.....

#### Si la demande d'inscription est formulée par un tiers

Nom – Prénom ..... Lien d'affiliation ..... Tél .....

Je soussigné(e)..... accepte que les informations ci-dessus soient traitées par la mairie de ARBAS pour constituer le registre communal de prévention des risques sanitaires.

Fait à ..... Signature de la personne →

Le .....

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée, et au règlement général sur la protection des données – RGPD – vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la mairie d'Arbas 1 place de la Mairie 31160 Arbas. En cas de litige relatif au traitement de vos données personnelles, vous pouvez porter une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).